
Animation en supermarché

Communauté de Communes de l'île d'Oléron

59, Route des Allées
Bp 85
17310 Saint-Pierre-d'Oléron

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Marianne Girard
service.dechets@cdc-oleron.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

L'île d'Oléron est un territoire touristique (8 communes).

Trois grandes enseignes y sont présentes, E. Leclerc, Super U et Intermarché.

Une convention de partenariat a été signée avec 3 associations pour la réalisation d'animations ; le CPIE Marennes Oléron est chargé des animations à destination du grand public.

Nous avons proposé aux trois grandes enseignes de réaliser plusieurs animations, à l'entrée du magasin et dans le magasin, pour sensibiliser leurs clients à la prévention des déchets.

Ces animations se déroulent en dehors des périodes touristiques ; en effet, si il y a trop d'affluence, les clients ne sont pas ouverts à la discussion, sont stressés et pressés.

Les premières animations ont commencé au printemps 2014 ; sont décrites ici les animations d'automne 2014.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de sensibiliser et informer, en direct et avant l'acte d'achat, les clients à la prévention des déchets.

Résultats quantitatifs

1 animation dure 3 heures (9h-12h ou 16h-19h).

3 magasins ont participé à l'opération.

5 animations ont été réalisées par magasin.

15 animations ont été réalisées en octobre / novembre + 3 animations pendant la SERD.

1 430 personnes sensibilisées (+ 436 personnes n'ont pas souhaité prendre de temps pour échanger)

Résultats qualitatifs

Animation très appréciée par les clients.

Beaucoup de soutiens de la part des consommateurs avertis.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Novembre 2013 : réunion avec les gérants de supermarchés
- Début 2014 : rencontre des gérants au supermarché (lieu de l'animation, outils, ...) ; réunion avec le CPIE (outils, discours, calendrier...) ; impression des affiches, création/impression des « stop rayon » ; proposition de dates de présence aux supermarchés.
- Printemps 2014 : première session d'animations
- Automne 2014 : deuxième session d'animations
- Printemps 2015 : troisième session d'animations

2 heures = temps d'installation des « stop rayon » et des affiches à la coupe et temps de conception des paniers comparatifs

3 heures = temps d'une animation

Moyens humains

2 animateurs par animation ; chacun(e) équipé(e) d'un tour de cou et pendentif à l'effigie du personnage de la campagne de communication.

Le nombre d'animateurs dépend de la place disponible ; si trop d'animateurs, l'entrée du magasin peut se trouver encombrée, si pas assez d'animateur, certains clients ne sont jamais contactés.

Moyens financiers

Le CPIE Marenes Oléron, dans le cadre de la convention de partenariat, est aidé à hauteur de 350 euros par animation.

Moyens techniques

STAND à l'entrée du magasin

- Comparaison de 2 paniers (avec les tickets de caisse du magasin pour chaque panier) ; la même marque et la même quantité de produit dans chaque panier, seuls l'emballage/le format/label/... et le prix varient ; ces paniers ne contiennent pas de produit frais.
- 2 ou 3 panneaux d'exposition sur la prévention, laissés dans le hall du magasin entre deux animations
- Documents : jardinage durable, « calendrier », compostage, « Stop pub », brochures ADEME...

EN RAYON

- Des « stop rayon », imprimés sur un papier jaune fluo, ont été installés pour mettre en avant les produits écoresponsables, durables, rechargeables, lavables, réutilisables, ...

A LA COUPE (fruit et légumes, fromage, charcuterie...)

- Des affiches, A4 ou A3 selon la place disponible

Partenaires mobilisés

Les partenaires sont les supermarchés et le CPIE Marenes Oléron.

Les supermarchés nous ont autorisés à laisser les panneaux d'exposition entre chaque animation et ont conservé les 2 paniers tout au long des sessions.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ces animations sont reproductibles dans les supermarchés où le hall d'entrée est assez grand pour accueillir le stand.

Difficultés rencontrées

Le partenariat entre une collectivité et un CPIE pour des interventions en supermarché ; trois partenaires aux motivations très différentes.

Recommandations éventuelles

- Réaliser une intervention, au préalable de l'animation, auprès des salariés sur le tri et la prévention.
- Répartir les 5 animations par supermarché sur 2 semaines (et non pas sur 1 semaine), ainsi les panneaux d'exposition sont

laissés plus longtemps dans le hall du magasin.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATEURS | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Septembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine